

**PRESTATIONS CIMETIÈRES ET LIVRET DE FAMILLE**  
**Tarifs applicables au 1er janvier 2024**

RELATION CITOYEN	Tarifs des concessions cimetières	Durée	Tarifs applicables au 1er janvier 2024		
	Concession en terrain	15 ans	250,00 €		
		30 ans	500,00 €		
	Concession en case de Columbarium	15 ans	600,00 €		
		30 ans	1 200,00 €		
	Concession en Caverne	15 ans	150,00 €		
		30 ans	300,00 €		
	Taxes		Tarifs applicables au 1er janvier 2024		
	Vacation police	Tarif appliqué mais non répertorié au barème tarifaire		20,00 €	
	Taxe prélevée par la commune (et reversée à l'état) suite à la présence de la Police lors du scellé				
	Livret de famille		Tarifs applicables au 1er janvier 2024		
	Le second livret de famille est gratuit. A partir du 3ème livret, la délivrance est payante.				10,00 €